

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°1 DU 18 JUILLET 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Serge DELOUTRE, Président

Lucie BAWEDIN, Monique BRUGIER, Valérie DELOUTRE, Laurence LACHAISE, Danielle MARY, Nathalie VALLOGNES, Christian ALBE, Maurice BOISSEAU, Didier CHENOUN, Claude GANGLOFF, Pierre JEANROT, André LECLERCQ, Gil PELLAN, Olivier SERRE (Secrétaire de Séance)

Assistent :

Robert FLANDIN, Hervé GOLFETTO, Jean-Jacques KOENIG, Daniel MURAIL, Jean-Marie SCHMITT

Excusés :

Chantal DAVID, Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU, Sylviane TROLARD, Jean-Paul ALORO, Richard GOUX, André GARCIA, André GLAIVE, Alain GRIGUER, Patrick LEGRIS, Daniel MINNE, Jacques MOREAU, David QUINTIN, Olivier SETRUK, Jacques SHAW

I – Structuration du secteur financier

Le Président propose une restructuration du secteur financier de la Fédération.

Pour la partie technique, en seront chargés les salariés de la FFVB, dont le travail est salué, les commissaires aux comptes et le (ou la) Directeur Administratif et Financier en cours de recrutement. Il leur sera adjoint le Cabinet Comptable Devirgille pour la comptabilité.

La partie politique est organisée autour du Trésorier et de la Trésorière adjointe. Un Vice-Président chargé des finances, Pierre JEANROT, accompagnera le Trésorier et la Trésorière Adjointe dans leurs missions.

La Commission Centrale Financière se recentrera sur ses missions de contrôle et d'audit.

Gil PELLAN s'étonne de la nouvelle organisation. Il propose que Pierre JEANROT devienne Trésorier en titre avec l'aide du Trésorier actuel comme Trésorier Adjoint. Le Président estime que l'heure de changer de Trésorier n'est pas venue.

II – Convention d'objectifs

La convention d'objectifs a été signée et la FFVB a été suivie dans tous les domaines. Elle intègre la licence événementielle et nous accompagne sur un projet à 4 ans.

Nous ne perdons aucun poste et bénéficions de deux postes supplémentaires (CTS La Réunion et une potentialité lors du prochain concours du professorat). Toutefois, le Ministère a d'ores et déjà annoncé que les départs en retraite pourraient ne pas être remplacés. Nous devrions rester entre 40 et 42 postes sur l'olympiade.

.../...

Date de rédaction : 20/07/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 des 16 et 17 octobre 2009
Date de diffusion : 29/07/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU

Gil PELLAN ne pense pas que l'Etat paiera 42 postes alors même que seulement 40 postes sont budgétés. Jean-Marie SCHMITT indique que nous sommes déjà à 41.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention d'objectifs, le Président indique que le poste de Directeur Administratif et Financier sera financé à hauteur de 20.000 € en 2009 et 2010 par le Ministère.

Christian ALBE demande si un profil de poste a été mis en place pour le recrutement. Le Secrétaire Général le rassure et indique qu'il s'est inspiré du profil de poste de l'ancien Directeur de la FFVB.

III – Assemblées Générales

2010 – Saint Die des Vosges les 4 et 5 juin

2011 – Ligue des Flandres dans le cadre de la convention de la Côte d'Opale

2012 – Candidature ouverte

IV – Communication – Marketing

Un poste de Chargée de Marketing existe à la FFVB. Nous avons par ailleurs établi un certain nombre de contacts en relation avec la LNV.

A compter du 1er août, la société Ice Média est chargée de travailler aux encarts publicitaires du magazine et du site Internet. Le Président indique que cette société sera payée au pourcentage intégral.

Régie Actuelle (société lyonnaise) est mandatée dans le cadre de l'hôtellerie, des transports et des banques.

Par ailleurs, le Président a rencontré Havas. Un nouveau rendez-vous est prévu vendredi. Cette société serait a priori intéressée par le secteur féminin. Le Président souhaite aller plus loin dans les négociations, notamment en direction du Beach et des DOM-TOM.

Concernant le Beach volley, trois sociétés ont répondu à l'appel d'offre relatif au France Beach Tour. Un prestataire de service spécialiste, un prestataire non spécialiste qui demande une aide sportive mais sans rétribution et un prestataire non spécialiste qui prendrait financièrement en charge les organisations en nous les déléguant.

Sur ce point, le Président recevra très prochainement Décathlon afin de voir dans quelle mesure nous pouvons nous associer à leur campagne autour des sports de plage prévu en 2010.

En terme de médias, l'évolution de nos rapports commerciaux avec la boîte de production avec laquelle nous étions en contrat a permis de sortir d'une simple prestation et d'entrer dans un véritable partenariat. Toutefois, la société Havas serait également intéressée par les droits TV.

V – Championnats d'Europe

La France et la Hollande seront candidats ensemble pour l'organisation des championnats d'Europe masculins en 2013 et Féminins en 2015.

Un championnat du monde de Beach pourrait également être organisé en 2011.

Deux communes (Montpellier et Lille) souhaiteraient par ailleurs organiser dans leurs nouvelles salles des rencontres internationales.

Le Président indique par ailleurs que les appels d'offre pour les candidatures de l'olympiade pour les matchs des équipes de France seront bientôt lancés.

.../...

Gil PELLAN souhaite que les administrateurs fédéraux reçoivent les cahiers des charges. Serge DELOUTRE indique que ceci irait effectivement dans le bon sens.

VI – Finances

VI – 1 - Engagements Challenge de France

L'engagement au Challenge de France sera fixé à 30€.

VI – 2 - Assurances

Maurice BOISSEAU rappelle que les contrats d'assurance n'ont pas évolué depuis 10 ans en réponse aux débats de l'Assemblée Générale de Grenoble.

Nathalie VALLOGNES s'étonne que cette réponse n'ait pas pu être apportée à l'Assemblée Générale. M. BOISSEAU répond qu'en matière de contrat et plus particulièrement de contrat d'assurance, il n'est pas possible d'avoir tout en tête et qu'il est important de vérifier avant de répondre surtout en Assemblée.

VI – 3 – Dette des clubs

La situation de dette des clubs s'est améliorée significativement. Le Secrétaire Général rappelle qu'il n'y a aucun chèque antidaté à la FFVB contrairement à ce qui a pu circuler sur Internet ces dernières semaines.

Neuf clubs seulement toutes divisions confondues n'ont envoyé leurs 3 chèques, dont 6 ne sont déjà pas en règle financièrement. Les engagements de ces clubs en championnat sont bloqués.

Paragraphe VI-3

VII – Commission centrale sportive

VII – 1 – Coupe de France

Une Wild Card sera réservée en coupe de France pour deux clubs masculins de N1 (hormis le CNVB). La CCS proposera prochainement les modalités de sélection de ces clubs.

VII – 2 - Chatenay Malabry

Le club sera intégré en N3 dès cette saison sur le même modèle que les cadets cette saison.

VII – 3 – Ligue B

Il est rappelé que dans le projet FFVB-LNV, la ligue B féminine rassemblera 10 clubs en 2010-2011.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général,
Maurice BOISSEAU